

# DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL

(EXTRAIT)

n° 2023-19

de la commune de FERICY

Envoyé en préfecture le 20/04/2023

Reçu en préfecture le 20/04/2023

Publié le

ID : 077-217701796-20230414-D2023\_19-DE



NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents	qui ont pris	
au Conseil Municipal	En exercice	part à la Délibération
15	12	11

DATE DE LA CONVOCATION  
06/04/2023

DATE D’AFFICHAGE  
06/04/2023

Séance du Vendredi 14 avril 2023, à la mairie de Féricy

L'an deux mil vingt-deux, le quatorze avril à 20 heures 30 minutes,

le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué,

s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc GERMAIN

Présents:

ALLEYRAT Paul, BOURGES Manel, CARPENTER James, DESPOTS Hervé, DJORDJEVIC Cécile, FOURGOUX-LECLERC Catherine, GERMAIN Jean-Luc, ROCHER Catherine.

Absents excusés :

DESHAMS-FONTAINE Corentin qui a donné pouvoir à DESPOTS Hervé  
GARNOTEL Virginie qui a donné à BOURGES Manel  
HAMEON Yoann qui a donné pouvoir à ALLEYRAT Paul

Absente :

MENET Sophie

ROCHER Catherine est désignée secrétaire de séance

## **OBJET : Motion de soutien à la mobilisation des femmes Iraniennes pour leurs droits et libertés**

Les élus, par délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, approuvent la délibération n°2023\_41 zen date du 14 mars 2023 de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux portant sur le soutien à la mobilisation des femmes Iraniennes pour leurs droits et libertés

Le Maire certifie le caractère  
exécutoire de cet acte  
Transmis en Préfecture le 20 avril 2023  
Publié le 20 avril 2023

La secrétaire de séance  
ROCHER Catherine

Extrait certifié conforme  
à Féricy, le 20 avril 2023

Le Maire,  
Jean-Luc GERMAIN

